

Botulisme



Mise à jour
06/11/2024

Autres dénominations
Clostridium Botulinum

Informations relatives à
CHUV / Dialyse

Epidémiologie

Agent infectieux

Clostridium botulinum

Réservoir

Les spores sont ubiquitaires (sol, mer, produits agricoles). Des toxines (neurotoxines) sont responsables de la présentation clinique.

Mode de transmission



botulisme alimentaire: consommation d'aliments contenant l'une des toxines botuliniques (toxine préformée) et n'ayant pas été suffisamment cuits avant leur consommation (conserves "maison", salaison)



botulisme intestinal: production de toxine in vivo suite à l'ingestion de spores de *C. botulinum*. Le miel peut être une source de spores de *C. botulinum* chez les jeunes enfants

 botulisme des plaies: contamination / infection de plaie par des spores (souillures)

 acte de bioterrorisme: par inhalation de spores ou ingestion d'aliments contaminés

Période d'incubation

En règle générale, il oscille entre 12 et 72 heures dans le cas du botulisme alimentaire (valeurs extrêmes : 2 heures à 8 jours). En cas de botulisme par blessure, le temps d'incubation varie entre 4 et 14 jours et il ne peut être calculé avec précision pour la forme infantile.

Durée d'infectiosité

Pas de transmission interhumaine

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

 Aucune, application des Précautions Standard

Mesures en cas d'épidémie

 Un cas de botulisme doit être considéré comme une possible épidémie. Une enquête d'entourage doit être réalisée dans l'entourage proche

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Gants

-  Si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée
-

Blouse de protection

-  Si risque de projections de liquides biologiques
-

Masque de soins

-  Si risque de projections de liquides biologiques
 -  Lors de symptômes respiratoires
-

Lunettes de protection

-  Si risque de projections de liquides biologiques
-

Nettoyage et désinfection

Matériel de soins

-  Utiliser le détergent/désinfectant usuel
 -  Retraiter le matériel à usage multiple après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque
-

Lit et literie

-  Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre
 -  Utiliser les sacs à linge usuels
 -  Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité
-

Déchets

-  Elimination des déchets selon les filières habituelles
-

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal

-  Déclaration du médecin par téléphone dans les 2 heures
-